

c d a

CENTRE DES ARTS

ENGHIEN-LES-BAINS

SCÈNE CONVENTIONNÉE

ÉCRITURES
NUMÉRIQUES

APPEL A PROJETS BAINS

NUMERIQUES#5

COMPETITION INTERNATIONALE ARTS VISUELS

Festival international des arts numériques d'Enghien-les-Bains (France)

12.06.010_19.06.010

THEMATIQUE

Modification de la perception dans l'espace public.

CONTEXTE

Dans le cadre de la 5^{ème} édition de Bains numériques, festival international des arts numériques d'Enghien-les-Bains (12-19 juin 2010), le centre des arts organise une compétition internationale de créations mixant «arts visuels» et «nouvelles technologies». Première étape de cette compétition, cet appel à projets international vise à présélectionner un ensemble de cinq créations arts visuels. Chacune des propositions prendra d'une manière ou d'une autre en compte la question de l'espace public, la diversité de ses paysages, son urbanisme, ses circulations et ses contraintes en vue d'une présentation finale qui prendra la forme d'un parcours d'installations en extérieur, au sein de la commune d'Enghien-les-Bains.

Suite à l'examen des candidatures reçues, les comités artistiques sélectionneront cinq propositions qui seront présentées dans la ville sur l'ensemble de la durée du festival. Pendant les auditions qui se déroulent le mercredi 16 juin, les équipes rencontreront le jury en présence du public.

Lors de la clôture du festival, un « Prix de la Création » sera décerné, correspondant à une bourse de 4000€, un accueil en résidence, la programmation d'un nouveau projet dans le cadre de l'édition du festival Bains Numériques#6 et une aide à la diffusion.

MODALITES & ETAPES DE SELECTION

ETAPE 1. DEPOT DES CANDIDATURES _ JUSQU'AU 15.02.010

ETAPE 2. CONTROLE ADMINISTRATIF DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les projets présentés doivent tous répondre aux critères suivants :

- Les nouvelles technologies doivent être partie prenante de l'œuvre ;
- La pièce doit être conçue pour l'espace public, en extérieur et exploitable de jour et de nuit ;
- La pièce doit être en cours de finalisation mais ne doit pas avoir été déjà présentée au public avant juin 2010 (ni en France, ni à l'étranger) ;
- Le dossier doit être rédigé en français ou en anglais et être complet.

Il est recommandé aux candidats ne résidant pas en France de se rapprocher de leur représentation diplomatique en France (centre ou institut culturels, ambassade, etc.) afin d'obtenir de leur part un soutien à leur candidature.

ETAPE 3. SELECTION ARTISTIQUE DE CINQ PROJETS PAR DES COMITES D'EXPERTS _ 01.03.010

Le comité de sélection est composé de professionnels des arts numériques internationaux, d'attachés culturels de représentations diplomatiques étrangers en France et retient 5 projets pour la compétition internationale.

Les sélections seront communiquées sous quinzaine après délibération des comités. Leurs décisions sont sans appel.

ETAPE 4. EXPOSITION ET AUDITION DES CINQ OEUVRES EN COMPETITION _ 16.06.010

> L'exposition des installations se tient sur l'ensemble de la période du festival du samedi 12 juin au samedi 19 juin 2010.

Le temps de montage des installations est de deux jours maximum, soit dès le jeudi 10 juin précédant l'inauguration.

> Les auditions se déroulent le mercredi 16 juin 2010, toute la journée.

Pour les auditions, chacun des cinq projets sélectionnés fait l'objet d'une présentation d'une durée totale de 30mn articulée ainsi :

- Parcours des installations dans la ville : 60 minutes
- Présentation du projet par l'équipe artistique et technique : 10 à 15 minutes
- Questions du jury et interventions du public : 10 à 15 minutes.

Pour chacune des équipes invitées à présenter son projet, le centre des arts prend en charge les éléments suivants :

- un cachet de 1 500 euros TTC pour chacun des cinq projets sélectionnés.
- les défraiements (hébergement et repas) pour une équipe ne pouvant dépasser 2 personnes (durée du séjour à déterminer en fonction du planning de montage)
- un accueil technique (la mise à disposition de matériel sera soumise à discussion avec le directeur technique et fera ensuite l'objet d'une convention).

Le centre des arts ne prend pas en charge :

- les transports nationaux et internationaux de personnes et de marchandises. Les équipes étrangères doivent faire par elles-mêmes une demande d'aide financière auprès de leurs institutions et/ou représentations diplomatiques respectives.

Afin d'entériner l'ensemble de ces conditions, un contrat de cession est signé entre le centre des arts et chacun des 5 artistes / collectifs présélectionnés.

ETAPE 5. REMISE DE PRIX AUX LAUREATS A LA CLOTURE DU FESTIVAL _19.06.010

Le prix « Prix de la Création » récompense l'œuvre jugée la plus innovante tant sur un plan artistique que sur un plan technologique. Le lauréat obtient une bourse de 4 000 euros ainsi qu'un accueil en résidence au *centre des arts* (mise à disposition de matériel et d'espace ; accompagnement de l'équipe administrative et technique du lieu) dans le cadre de la saison 2010/2011 pour réaliser le projet pour lequel il est primé.

Afin d'entériner l'ensemble de ces conditions, un contrat de coproduction est signé entre le centre des arts et l'artiste ou collectif lauréat.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour être recevables, les candidats doivent fournir un dossier comprenant :

- La fiche de renseignements complétée (cf. ci-après) / *support papier + fichier électronique .PDF*
- Une notice biographique sur l'équipe et le porteur de projet / *support papier + fichiers électroniques .PDF*
- Des supports écrits, visuels et/ou sonores concernant des projets antérieurs
*Ces supports sont sur papier (texte, photos, images de synthèse, plans)
+ supports électroniques en .JPG pour les fiches de présentation ; en .MP3 pour le son ; en QuickTime pour les vidéos.*
- Un dossier de présentation du projet (4 pages maximum) / *support papier + fichier électronique .PDF*
- La fiche technique du projet (implantation, plans, dispositif spécifiques, matériel, etc.) / *fichier électronique .PDF*

DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers doivent être envoyés

- *par voie postale* à l'attention du Directeur, Dominique Roland avec la mention : « Appel à projets ARTS VISUELS – BAINS NUMERIQUES #5 » à l'adresse suivante : CENTRE DES ARTS - 12-16 rue de la Libération - 95880 Enghien-les-Bains – France, jusqu'au 15 février 2010, le cachet de la poste faisant foi.

ET

- *par courrier électronique* à Emmanuel Cuisinier, chargée de mission arts visuels : ecuisinier@cdarts.enghien95.fr.

Un accusé de réception sera envoyé en avril pour confirmer la bonne réception des dossiers.

ARTISTE / STRUCTURE

NOM DE LA STRUCTURE

STATUT

NOM(S) DU OU DES AUTEUR(S)

NOM(S) DU PORTEUR DE PROJET

PRENOM(S)

NATIONALITE(S)

RUE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

TELEPHONE

MOBILE

FAX

MAIL

SITE INTERNET

PROJET

NOM DU PROJET

BREF DESCRIPTIF DU PROJET ARTISTIQUE

BREF DESCRIPTIF DU DISPOSITIF TECHNOLOGIQUE

PARTENAIRES POTENTIELS, CIRCUIT DE DIFFUSION ENVISAGE A CE JOUR

" Après avoir pris connaissance des modalités de l'appel à projets "*Bains numériques #5*" que j'accepte, je déclare faire acte de candidature."

Date

Signature(s) du ou des auteur(s) du projet

c d a

CENTRE DES ARTS

ENGHIEEN-LES-BAINS

SCÈNE CONVENTIONNÉE

ÉCRITURES
NUMÉRIQUES

CALL FOR PROJECT PROPOSALS

BAINS NUMÉRIQUES#5

INTERNATIONAL COMPETITION VISUAL ARTS

International Digital Arts Festival of Enghien-les-Bains (France)

12.06.010_19.06.010

THEME

The modification of perception in public space.

CONTEXT

For the 5th edition of the *Bains numériques* international digital arts festival (12-19 June 2010), the *centre des arts* is organising an international competition for creative works that mix “visual arts” with “new technologies”. This international call for projects is the first step of the competition and aims at pre-selecting five visual art projects that are either in progress or recently completed. Each proposal will in some way or another consider the notion of public space, the diversity of its landscapes and land use, its ebb and flow and the constraints upon it. The successful installations will be showcased around Enghien-les-Bains as part of a public open-air exhibition. After the applications have been examined, an arts committee will select five international projects. The chosen pieces will be presented around the city for the duration of the festival. The teams of artists selected will be auditioned by a jury, in public, on Wednesday 16 June 2010.

To close the festival, the winning project will receive a *Creation Award* comprising a €4,000 grant, a residency, the programming of a new project as part of the *Bains Numériques#6* Festival and distribution assistance.

SELECTION PROCESS

STEP 1. APPLICATION DOSSIERS MUST BE SENT IN BY 15 FEBRUARY 2010

STEP 2. ADMINISTRATIVE CRITERIA FOR APPLICATION DOSSIERS

The proposed projects must meet the following criteria:

- New technologies must be an integral part of the creative work;
- The piece must be designed for an outdoor public space and for use day and night;
- The piece may already be in progress but cannot have been presented to the public before June 2010 (neither in France nor internationally);
- Applications must be written in French or English and be complete.

We recommend that candidates residing outside France contact their diplomatic representatives in France (cultural centres or institutes, embassies, etc.) to support their application.

STEP 3. ARTISTIC SELECTION OF THE FIVE PROJECTS BY A COMMITTEE OF EXPERTS / 1 MARCH 2010

The selection committee will be composed of international visual and digital arts professionals and cultural attachés from foreign diplomatic representations in France. Its decisions will be irrevocable.

CONTACT Emmanuel Cuisinier _ chargée de mission arts visuels / compétition *Bains numériques #5* _ ecuisinier@cdarts.enghien95.fr

CENTRE DES ARTS _ scène conventionnée _ 12-16 rue de la Libération - 95880 Enghien-les-Bains_www.cda95.fr_www.bainsnumeriques.fr

STEP 4. PROGRAMMING AND AUDITION OF THE FIVE COMPETING PROJECTS / 16 JUNE 2010

> The programming/audition will take place during the *Bains numériques #5 Festival* from Saturday 12 to Saturday 19 June 2010. A maximum of two days is allowed for building up the installations, i.e. from Thursday 10 June to the day of inauguration. > Each of the five selected projects will be presented on Wednesday 16 June 2010, throughout the day.

The presentations will take around 30 minutes, broken down as follows:

- Tour of the installations around the city: 60 minutes
- Presentation of the project by the artistic and technical team: 10 to 15 minutes
- Interview with the jury and the audience: 10 to 15 minutes.

For each of the selected teams, the *centre des arts* will bear the following costs:

- €1,500.00 for fees (tax included)
- Food and lodging expenses for a maximum of 2 team members (the total duration of the stay shall be determined according to organisation planning)
- Technical assistance (the materials provided will be subject to discussion with the Technical Director and will form the object of an agreement).

The *centre des arts* will not bear:

- The costs of international transportation of persons and equipment. The teams should apply by their own means to their respective institutions and/or diplomatic representations for any financial support.

To confirm these conditions, an assignment of rights agreement will be signed between the *centre des arts* and each of the five pre-selected artists/collectives.

STEP 5. AWARDS CEREMONY AT END OF FESTIVAL / 19 JUNE 2010

The Creation Award will be given to the most artistically and technologically innovative project. The winner will be awarded a €4,000 grant and residency at the *centre des arts* (provision of materials and space; administrative and technical support from the site teams) for the 2010/2011 season to create the winning project.

To confirm these conditions, a coproduction agreement will be signed between the *centre des arts* and the winning artist/collective.

APPLICATION DOSSIERS

To be valid application dossiers must include:

- Information form duly filled in (See attached) / *hard copy + electronic files = .doc and .pdf format*
- Biographies of the team and project sponsor / *hard copy + electronic files = .doc and .pdf format*
- Written, video and/or audio media relating to previous projects
/ *hard documents (texts, photographs, computer-generated images, blueprints)*
+ electronic files = .doc and .pdf and .jpg format; mp3 format for audio media; Quicktime format for videos
- A file presenting the project (4 pages maximum) / *hard copy + electronic files = .doc and .pdf format*
- Specification sheet for the project (blueprints, specific technical devices, etc.) / *pdf file format*

DEADLINE

Application dossiers must be submitted:

- by mail, marked *Appel à projets – BAINS NUMERIQUES #5* to the attention of Mr. Dominique Roland, Director, at the following address:
CENTRE DES ARTS - 12-16 rue de la Libération - 95 880 Enghien-les-Bains – France postmarked by 15 February 2010 at the latest.

AND

- by email with acknowledgment of receipt to Emmanuel Cuisinier: ecuisinier@cdarts.enghien95.fr.

ARTIST / STRUCTURE

NAME OF STRUCTURE

STATUS

AUTHOR(S)'S NAME(S)

PROJECT BEARER'S NAME(S)

FIRST NAME(S)

NATIONALITY(S)

ADRESS

POST CODE

CITY

COUNTRY

TELEPHONE NUMBER

MOBILE NUMBER

FAX NUMBER

E-MAIL

WEBSITE

PROJET

TITLE

SHORT DESCRIPTION OF THE PROJECT

SHORT TECHNOLOGICAL DESCRIPTION

"I have read and accepted the terms and conditions of the "*Bains numériques #5*" call for prject proposals, and hereby apply for candidacy",

Signature(s) of the author(s) of the project